

# ÉLECTIONS MANDAT 2023-2024

## Visibilité

Voici les outils qui seront mis à votre disposition pour cette année :

#### Site Web de l'AÉ - aecite.ca:

- ✓ Chaque candidat aura une page complète dédié à sa campagne sur le site Web de l'AÉ;
- ✓ Ce sera la responsabilité du candidat de rédiger et soumettre son contenu à la coordonnatrice des communications et du marketing, Souraya Khatib, au <u>skhati@collegelacite.ca</u>. Veuillez noter que les textes seront publiés tels quels et aucune correction ne sera faite;
- ✓ Une fois que votre contenu est approuvé et mis en ligne, aucuns ajouts ou changements ne seront permis;
- ✓ Voici des exemples de contenu :
  - · Votre prénom et nom
  - Une photo de vous
  - Nom de l'école ou institut que vous voulez représenter
  - Court texte (max. 150 mots) qui répond à la question suivante :
    « Quels sont les besoins actuels et futurs des étudiants à La Cité et de quelles façons croyez-vous être en mesure d'y répondre en tant qu'administrateur de l'AÉ? ».

### Réseaux sociaux de l'AÉ

- ✓ L'AÉ mettra à votre disposition de la visibilité sur ses réseaux sociaux (Facebook et Instagram);
- ✓ Chaque candidat aura droit à deux (2) publications Facebook sur le compte de l'AÉ et deux (2) publications Stories sur le compte Instagram de l'AÉ
- ✓ Dans le cas où un candidat décide de créer une page Facebook ou Instagram, il doit en aviser l'AÉ et envoyer le lien de la page.

#### Affichage sur les murs du campus :

- √ Les affiches doivent préalablement être approuvées par l'AÉ;
- ✓ Ne pas couvrir les affiches qui se trouvent déjà sur les babillards;
- ✓ Ne pas afficher sur les babillards qui n'appartiennent pas à l'AÉ;
- √ Toutes les affiches doivent être enlevées et recyclées dans les 48 heures suivant les élections.

Tout visuel doit être envoyé par courriel au <a href="mailto:skhati@collegelacite.ca">skhati@collegelacite.ca</a> pour approbation avant diffusion. Veuillez noter que les fautes d'orthographe ne seront pas corrigées. Il revient au candidat de s'assurer que son affiche est corrigée.